



## Procès verbal de l'Assemblée générale du 26 mai 2012, 10h à l'Hôtel de la Couronne à Avenches.

Ordre du jour:

1. Liste des présences
2. Lecture et approbation du PV de l'Assemblée générale du 14 mai 2011
3. Comptes 2011, rapport et adoption
4. Admissions – démissions
5. Situation avion Grandjean et projets futurs
6. Avenir de l'association
7. Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes
8. Montant de la cotisation
9. Divers et propositions individuelles
10. Apéritif

1. Le vice-président, Michel Porchet ouvre la séance devant 14 membres et souhaite la bienvenue. 8 membres se sont excusés

2. Lecture du PV de l'assemblée du 14 mai 2011,  
accepté à l'unanimité

3. Comptes 2011

La fortune a été augmentée de CHF 2'807.90 et les actifs au bilan du 31.12.1011 se composent de:

Caisse	211.60
CCP	29'450.40
Banque	35'463.25
Stock montres	4'640.-
Total	69'765.25

Les comptes ont été vérifiés le jour même par Mmes Cylia Cramatte et Denise Pellegrini et le rapport des vérificateurs lu par Denise Pellegrini. Ils ont été reconnus exacts et bien tenus et sont adoptés à l'unanimité avec remerciements à la caissière.

4. Admissions – démissions

3 membres ont démissionné en 2011

Mme Antoinette Rauschert a été admise comme nouveau membre par acclamations.

5. Situation de l'avion Grandjean

Les essais du moteur ont pris beaucoup de temps. Des problèmes de surchauffe sont apparus ce qui a nécessité de refaire le radiateur. Des testeurs ont été placés à différents endroits, l'hélice et la trajectoire de l'hélice ont été contrôlés. Les essais de traction avec dynamomètre ont été agréés. Il était demandé 100 à 120 Kg de traction et le résultat a été de 145 Kg à 1050 t/min.

Le poids de l'avion est de 430 Kg environ (catégorie ULM) mais est un peu lourd de queue. Si l'OFAC accepte, 2 solutions envisagées: avancer le moteur de 10-20 cm ou raccourcir l'arrière. Mais l'avion doit rester semblable au Grandjean 3.

Des essais ont eu lieu le 24 octobre à l'aérodrome d'Yverdon. Pas de vent, temps idéal, l'avion a bien roulé et même dépassé le bout de la piste !



Le 2 novembre, nouvel essai depuis l'extrémité de la piste. L'avion s'est soulevé d'environ 80 cm sur 300 m. et est resté parfaitement droit.

Ces essais ont été probants, quelques améliorations en vue quand le hangar d'Yverdon sera libéré.

## 6. Avenir de l'association

Les buts de l'association ont été tenus en ce qui concerne la reconstitution de l'avion Grandjean (point 1) et la commémoration du centenaire du vol de E. Failloubaz sur l'avion de R. Grandjean (point 3). Par contre les points 2 et 4 Inventions de René Grandjean et musée de l'aviation ainsi que les relations avec l'AMPA n'ont pas pu se concrétiser.

Une des options présentée était de dissoudre l'association.

Après discussion, il a été décidé de continuer car:

- il y aura d'autres vols du Grandjean à fêter et avec de nouveaux vols, l'ARG reprendra de la vigueur. Les membres seront avisés lors de nouveaux essais. Aussi sur [www.aviongrandjean.ch](http://www.aviongrandjean.ch)
- Il est prévu d'exposer l'avion Grandjean dans le nouveau musée de l'aviation à Avenches et René Mouret propose même que la Demoiselle de Santos-Dumont y soit aussi exposée.
- Il faut répertorier et préserver le matériel historique qui reste. Peter Winkler se propose pour s'occuper du matériel qui reste dans le galetas d'Avenches Tourisme.

Un contact sera établi avec les autorités d'Avenches et "Avenches Tourisme" pour discuter la question du musée et être reconnu comme partenaire.

Il a été aussi mentionné que les locaux de l'Aventica seraient idéal pour l'entreposage du matériel (ces locaux ont servi à l'assemblage des avions construits par Failloubaz), mais il semble que la commune ait décidé de les vendre pour faire place à un projet immobilier. René Mouret propose que l'ARG fasse une demande de réserve de propriété dans l'Aventica pour éviter que cette dernière ne soit vendue ou démolie sans en aviser l'ARG.

Le nom d'Ernest Failloubaz étant plus connu que celui de René Grandjean, Peter Winkler propose de changer le nom de l'association en "Association Grandjean Failloubaz Avenches" (AGFA). Une décision formelle sera prise lors de la prochaine assemblée

## 7. Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

Eveline Loth, caissière et Michel Porchet, vice-président acceptent de poursuivre leur mandat, Pierre Perelyguine ne se représente pas comme secrétaire mais accepte de continuer à tenir le site internet à jour. Il faut donc trouver un ou une président(e) et un ou une secrétaire.

Il est demandé de contacter M. Pascal Buache comme municipal (Avenches) du comité.

Les vérificateurs pour 2012/2013 sont Mme Denise Pellegrini et M. Gilbert Piguet. M. Claude Amiet a été élu comme vérificateur suppléant.

## 8. Montant de la cotisation

Une majorité des membres a décidé de rester à CHF 50.- par an

## 9. Divers et propositions individuelles

### **Excursions:**

Peter Winkler avait fait 3 propositions d'excursions:

- Visite du musée Zeppelin à Friedrischafen
- Visite de l'Euroairport de Bâle/Mulhouse
- Excursion au lac souterrain de St-Léonard et à l'aérodrome de Sion

# ASSOCIATION RENE GRANDJEAN, AVENCHES



Une autre proposition:

- Visite de l'exposition des 2 Concorde restants à Sinsheim et Allemagne  
Le comité étudiera ces propositions et décidera de la suite à donner.

## **Matériel:**

Tel que T-Shirts, casquettes etc... mais aussi montres, bracelets, pin's, livres etc...: faire un inventaire et discuter en comité de l'avenir de de matériel.

## 10. Apéritif

La séance est levée à 11h30, suivie d'un apéritif offert par le comité à toutes les personnes présentes.

Pour le comité  
Pierre Perelyguine